

Dimanche 11 Octobre 2026

Parc des Sports 15 Rue du Moulin Neuf à HAGUENAU



13h00	Ouverture secrétariat					
		Hauteur F+ M	Longueur F+M	Disque F + M		
13H50	100m haies 0,84					
14h00	100m U18 U20 U23 SEF				Javelot F + M	
14h15	100m U18 U20 U23 SEM					
14h45						
14h30	800m U18 U20 U23 SEF					
14h40	800m U18 U20 U23 SEM					
14h50	200m U18 U20 U23 SEF					
15h05	200m U18 U20 U23 SEM		Tr. saut F.	Marteau F+M		Poids F + M
15h20	400m U18 U20 U23 SEF					
15h30	400m U18 U20 U23 SEM					
16h00	1500m TCF + TCM					

Inscriptions en ligne (athle67.athle.org) jusqu'au Mercredi 07 Octobre 23h59 .

Les athlètes doivent confirmer leur participation au moins 45 minutes avant l'épreuve. Désengagement automatique dépassé ce délai.

Inscription sur place : 20 euros pour les retardataires

Attention le jeudi 8 Octobre la compétition sera sur le live dans l'après-midi et vous avez jusqu'au jeudi 8 octobre 22h00 pour signaler les erreurs et oublis

Modification possible des horaires le jeudi 08 Octobre en fonction des engagements : Consulter le site athle67.athle.org

La licence des participants doit être valide la veille de la compétition :

2.1.4 Validité de la licence

La licence est valablement délivrée lorsque les étapes suivantes ont été effectuées :

1. Le licencié (ou son représentant légal lorsqu'il est mineur) a complété le formulaire en ligne sur son espace personnel (Espace Athlé), le Club l'ayant au préalable invité à s'y connecter après la création en son sein d'un nouvel « acteur » dans le SI-FFA.

Par le formulaire, le licencié ou la personne exerçant l'autorité parentale lorsqu'il est mineur :

- Indique sa discipline athlétique principale,
- Vérifie et/ou complète ces informations personnelles,

- Atteste avoir pris connaissance des conditions d'assurance,
- Atteste avoir pris connaissance du Code d'éthique et de déontologie de la FFA,
- Réalise les conditions relatives à la prévention de sa santé (cf. ci-dessous)
- Accepte les conditions d'utilisation de ses données personnelles par la FFA.

2. Le Club valide la demande de licence.

La date de validité de la licence est celle du jour où le Club a effectué la validation de la demande. A défaut, la licence est considérée comme invalide, toute participation aux activités compétitives ou non, organisées ou autorisées par la FFA ou l'une de ses structures (déconcentrées et Clubs), est contraire à l'article 11.2 des Statuts de la FFA.

Chaque club est tenu de présenter 1 jury (officiel ou bénévole non diplômé) par tranche de 5 athlètes

Pour la sécurité de tous, seuls les athlètes et le jury ne sont admis sur le terrain de compétition

Engagement licencié hors 67 10 euros à régler sur HELLO ASSO, avant mercredi 07 Octobre à 23h59, puis envoyer à wuttmann.vero@wanadoo.fr votre nom prénom club n° licence ainsi que les épreuves.

Lien HELLO ASSO

<https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-d-athletisme-du-bas-rhin/evenements/meeting-departementale-u18-a-seniors>



